



Rapport d'activité

2023



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

ÎLE DE LA RÉUNION

Émilie SERGENT
Chargée de mission participation
et les délégués CRPA

Avec le soutien de:

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**



Fédération
des acteurs de
la solidarité



Fédération
des acteurs de
la solidarité
Océan Indien

Sommaire

Organisation du CRPA Réunion P.4

Plénières CRPA..... P.10

Représentations.....P.13

Formations.....P.21

Ateliers de la participation..... P.22

Communication.....P.24

Points à ne pas négliger..... P.28

Perspectives..... P.31

Chiffres clés.....P.32

+ +

+ +

+ +

+ +

Le CRPA

A La Réunion,
le CRPA est
porté par la
FAS-OI depuis
2014

Objectifs

- Permettre aux personnes concernées d'exercer leur citoyenneté
- Diffuser, promouvoir et rendre accessible la participation
- Évaluer et faire évoluer les politiques publiques par les personnes concernées
- Participer aux instances publiques de concertation
- Apporter leurs compétences, analyses et expériences et la force de la réflexion collective
- Faire de la participation un outil de lutte contre les exclusions

Missions

- 4 plénières par an
(journées d'échanges autour d'une thématique liée aux politiques de lutte contre la pauvreté et les exclusions, composées de 2/3 de personnes accueillies/accompagnées et 1/3 de travailleurs sociaux, où des préconisations sont élaborées collectivement)
- Représentations dans des instances et des groupes de travail

Organisation du CRPA Réunion

Le groupe participation de la FAS-OI se compose de délégués CRPA et de membres actifs/ référents de participation. ++

Ce fonctionnement permet à chacun de participer à son rythme. ++

Les membres peuvent aussi mobiliser d'autres participants ponctuels pour certains ateliers (Ex: Diagnostic territorial du Pacte des Solidarités).

Lors de certaines réunions, des partenaires peuvent aussi être présents.

A NOTER: les activités et le fonctionnement du CRPA sont régis par le décret 2016-1440 du 26 octobre 2016 et par le règlement intérieur du CRPA Réunion (Cf. Annexe)

POINTS POSITIFS

- Pluralité de points de vue et d'engagement
- Plus de territoire couvert
- Répartition de la charge de travail
- Plus grande réactivité
- Un temps d'adaptation pour les futurs délégués

POINTS D'AMÉLIORATION

- Engagement de chacun différent
- Participation irrégulière de certains membres créant parfois:
 - des soucis dans la transmission d'informations
 - une démotivation des membres réguliers

Les délégués CRPA Réunion

Les délégués CRPA sont élus par leurs pairs lors d'assemblées plénières. A La Réunion, les élections ont lieu en décembre N pour l'année N+1.

Leur mandat dure 1 an et peut être renouveler une fois [décret].

6 Personnes ont été élues pour 2023.

Mais très rapidement 1 personne s'est désistée.

++
++
++
++



Alain ELIZEON

Sud



Abdallah TOIHIR

Sud



Isroiinya OUMAR ALI

Sud



Jean-Lucian SAUGRIN

Nord



Lucette PALAS

Ouest



Idriss AHMAD ALLI

Nord

Les délégués CRPA co-organisent et co-animent les plénières CRPA.

Ils représentent leurs pairs dans des instances dans lesquelles ils siègent (COMED, PDALHPD, CLTS 974,...).

Ils animent aussi:

- des ateliers sur le territoires pour promouvoir la participation
- des temps de formation auprès d'apprenants travailleurs sociaux

Ils participent à des ateliers, groupes de travail...

Les membres actifs et référents de participation

Les **membres actifs du CRPA** Réunion sont composés d'anciens délégués et de personnes accueillies/accompagnées souhaitant découvrir les coulisses en vue de devenir délégué.

Les **référents de participation** sont des personnes concernées par la lutte contre la pauvreté. ++

En 2023, le groupe participation, au delà des délégués CRPA, était composé de **7** membres: 2 anciennes déléguées et 5 personnes en découverte. ++

Certains membres peuvent siéger dans des instances avec accord préalable du groupe si:

- les mandats de représentation vont au delà du mandat de délégué CRPA
- il n'est pas obligatoirement notifié que soit un délégué CRPA qui y participe.

Ces personnes participent en fonction de leur thématique d'intérêt de façon régulière et d'autres ponctuellement.

Les **participants ponctuels** peuvent aussi être mobilisées sur une action précise.

Ils n'ont pas d'engagement autre que de participer à la dite action mais ils peuvent, s'ils le souhaitent par la suite, s'engager davantage.

Les intervenants partenaires

Plénières CRPA

Suivant la thématique, des professionnels, institutionnels, citoyens sont contactés et sont invités à co-construire la plénière.

Pour cela, les intervenants des plénières sont invités à participer au COPIL n°2.

En 2023, 20 intervenants se sont impliqués.



Sollicitations

Des partenaires prennent parfois attache avec le CRPA pour :

- Une présentation mutuelle
- Prévoir une collaboration (ateliers, groupe de travail...)
- Des échanges dans l'optique d'un mandat de représentation.

Ces partenaires sont donc invités lors des réunions mensuelles et parfois lors de temps de travail dédiés.



Après la plénière CRPA#2.2023 - Cultures, Bien-Être et loisirs

Réunions du CRPA

Afin d'organiser le travail, le CRPA Réunion organise différents temps dédiés.

Une trame de réunion a été créée afin de faciliter l'animation et le rendu de ces temps.

COPIL CRPA

2 COPIL de préparation d'1/2 journée sont nécessaires par plénière

- COPIL 1 (délégués et membres volontaires) - Structuration
- COPIL 2 (délégués et membres volontaires et partenaires intervenants) - Finalisation

Réunion mensuelle

Pour organiser les tâches du CRPA au delà des plénières, le groupe participation se réunit tous les mois lors de réunions qui s'organisent de la manière suivante:

- humeur du jour et mise en train
- Temps d'échanges autour des actions
- Point agenda passé et futur
- Énumération des besoins logistique, matériel, de formations
- Rencontres avec des partenaires

POINTS POSITIFS

- Synchronisation des agendas (Organisation des représentations)
- Temps propices à l'échange
- Informations
- Rencontre de partenaires (interconnaissance)

POINTS D'AMÉLIORATION

- Nombreux absents (obligation de reprendre les points avec les absents)
- Non maîtrise de l'outil informatique (visio, comptes-rendus)
- Non préparation des points à aborder par les participants

Journée de rentrée

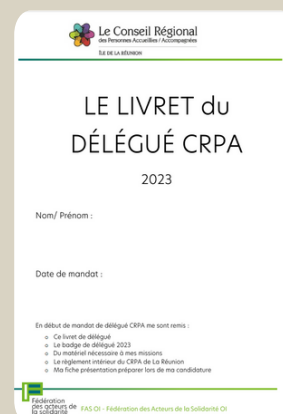
Réunion permettant de se retrouver après les quelques jours off durant les fêtes de fin d'année.

Cette réunion permet de:

- Remettre le livret du délégué;
- Remettre le kit de démarrage (papeterie, matériel numérique...);
- Faire la programmation de l'année (dates de rencontres et de plénières, lieu, thème...);
- Échanger sur l'engagement et la disponibilité de chacun;
- Renforcer et développer les outils nécessaires;
- Recenser les besoins logistiques et de formation;
- Développer la cohésion de groupe.



Le livret du délégué, créé avec les délégués, permet de retrouver toutes les informations nécessaires pour l'année en cours [Cf. en annexe]



Groupes de travail spécifique

Afin de travailler précisément sur un point, les groupes de travail spécifique ont été créés.

En 2023, cela a permis de travailler sur le règlement intérieur du CRPA Réunion.

3 temps de travail spécifique ont été nécessaires pour réaliser le règlement du CRPA Réunion.

Il a été adopté lors de la plénière de Septembre 2023. [Cf. en annexe]



Les plénières CRPA Réunion

Contexte

Selon le décret, le CRPA doit organiser des assemblées plénières thématiques 4 fois par an. ++
Les thèmes doivent toujours être en lien avec la lutte contre la précarité. ++

Des plénières sont des rassemblements des délégués CRPA, des personnes accueillies/ accompagnées (ou l'ayant été), des travailleurs sociaux et éventuellement des institutionnels. Le but est de réfléchir ensemble sur une thématique.

Les thèmes sont proposés par les personnes participant aux plénières. Les membres du COPIL décident ensuite des thèmes retenus et dressent un calendrier de tenues de ces plénières.

Pour faciliter la préparation des plénières, des COPIL (Comité de pilotage) sont organisés (2 COPIL par plénière).

Après les succès des années 2022 et 2023 de réaliser des plénières sur différents territoires de l'île, le CRPA Réunion a décidé de poursuivre cette année.

Chiffres clés

- 4 plénières thématiques
- 4 micro territoires couverts
- 294 participants , dont:
 - 187 personnes accueillies/ accompagnées
 - 137 néo participants (tout public confondu)
- 6 délégués
- 7 membres actifs
- 20 intervenants (JB4, CRAJEP, CHRS de l'AAPEJ, Ingrid VARRON, Loran HOARAU (historien), étudiante de l'EMAP CIAS, LHPEG, SIAO, ADIL, Fondation Abbé Pierre, SHLMR et des personnes concernées)
- 32 types de structures de toute l'île: Maison Relais, CHRS, LHSS, LAM, FJT, ALT, services d'accompagnement (épicerie sociale, Boutique solidarité, IML/ AVDL, PASS), SIAE, GEM, partenaires (SIAO, ADIL, CHU-EMPP, IRTS)

++
++
++
++



Thématiques

- **La Parole des participants**
 - Les instances de participation
- **Cultures, Bien-être et Loisirs**
- **Droits et Devoirs des Personnes Accueillies/ Accompagnées**
- **Logement/ Hébergement**
 - Accès
 - Maintien
 - Dispositifs d'aides



Le CRPA vous invite à sa plénière

LA PAROLE DES PARTICIPANTS

Les instances de participation

Exposant: Claude Lorian

Chemin Foyer Albert Barbet - Bois d'Olives
97410 Saint-Pierre

22 mars 2023
8h45 à 15h30

Inscription gratuite mais OBLIGATOIRE avant le 20.03.2023
Contact: Émilie Sergent, 0692 33 24 19, emilie.sergent@federationsolidarite.org

Avec le soutien de **STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA POUVRETÉ**

Le CRPA vous invite à sa plénière

CULTURES, BIEN-ÊTRE, LOISIRS

Champs de Faire de BRAS PANON

21 juin 2023
8h45 à 15h30

Inscription gratuite mais OBLIGATOIRE avant le 19.06.2023
Contact: Émilie Sergent, 0692 33 24 19, emilie.sergent@federationsolidarite.org

Avec le soutien de **STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA POUVRETÉ**

Le CRPA vous invite à sa plénière

DROITS/DEVOIRS DES PERSONNES ACCUEILLIES/ ACCOMPAGNÉES

Informations/Échanges

En tant que personne accompagnée:

- A quoi suis-je engagé?
- A quoi puis-je prétendre?
- Quelles sont les limites des professionnels qui m'accompagnent?

Réfléchissons ensemble

- Qu'est-ce qui me manque pour mieux connaître mes droits et devoirs dans mon accompagnement?
- Qu'est-ce qui doit évoluer afin que l'accompagnement s'adapte au plus juste?

Dans la micro-région NORD

20 septembre 2023
8h45 à 15h30

Inscription gratuite mais OBLIGATOIRE avant le 19.06.2023
Contact: Émilie Sergent, 0692 33 24 19, emilie.sergent@federationsolidarite.org

Avec le soutien de **STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA POUVRETÉ**

Le CRPA vous invite à sa plénière

LOGEMENT/HÉBERGEMENT

ACCÈS MAINTIEN

Salle du Foireil - Saint-Leu

6 décembre 2023
8h45 à 15h30

Inscription gratuite mais OBLIGATOIRE avant le 04.12.2023
Contact: Émilie Sergent, 0692 33 24 19, emilie.sergent@federationsolidarite.org

Avec le soutien de **STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA POUVRETÉ**

Les représentations

En 2023, 11 instances de représentations ont mandaté des délégués de façon régulière ou ponctuelle.

Les délégués ont aussi participé à différents groupes de travail et ateliers.



En fonction des textes des instances, les mandats de représentation sont occupés: par des délégués en mandat, d'anciens délégués ou d'autres membres.

Les mandats peuvent avoir une durée (ex: 3 ans pour la COMED) ou pas.

Les membres choisissent leur mandat en fonction de leur.s thématique.s d'intérêt. Le groupe valide ensuite son/ses représentants.

Les mandatés s'engagent à participer sérieusement aux instances et à porter la voix des personnes en précarité.

Pour les ateliers et autres groupes de travail, la participation s'effectue sur la base du volontariat au fil des sollicitations.

En 2023, les délégués ont pu être présents dans les **11** instances de représentations ci-dessous.

8 instances régulières

INSTANCES RÉGULIÈRES	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS	DURÉE DE MANDAT
COMED	1	3 ans
Commission Labellisation PDALHPD	1 et 1 suppléant	Pas de durée
COREP PDALHPD	1 et 1 suppléant	Pas de durée
CA FAS-OI	2	3 ans
COFIL PFTA	2	Pas de durée
Comité Local du travail Social 974	2	Pas de durée
GAN Participation	1	
Conseil Scientifique ARFIS OI	1 et 1 suppléant	3 ans

++
++
++
++

3 instances ponctuelles

INSTANCES PONCTUELLES	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
Commission de Sélection - ARS	1
COFIL Budget CRPA	1
Commission de Sélection Formation des professionnels de la petite enfance	1

Instances auxquelles s'ajoutent les groupes de travail et divers ateliers.



Difficultés rencontrées

- Difficultés liées à la technicité de certaines instances (COMED, PDALHPD);
- Manques d'informations sur l'instance et les travaux précédents;
- Difficultés face au manque d'outil numérique ou à la maîtrise de l'outil;
- Charge émotionnelle de certaines situations difficiles à gérer;
- Difficultés à savoir quand et comment s'exprimer;
- Prises de notes et remontées d'informations sur les instances souvent complexes;
- Sollicitations dans des délais parfois très courts;
- Nombreuses sollicitations simultanées.

+ +
+ +
+ +
+ +



Solutions proposées

- Formation des mandatés (DALO, Habitat indigne, prise de parole en public);
- Appui de la part d'un partenaire référent dans l'instance permettant d'aider le délégué à prendre ses marques;
- Réunions mensuelles pour échanger sur les difficultés/ besoins et pour organiser les représentations;
- Débrief' avec le groupe et/ou la chargée de mission;
- Transmission par l'instance d'un planning annuel ou semi-annuel de réunion;
- Rencontre avec certains partenaires en vue de préparer le mandat.

Hébergement/ Logement

- COMED
(1 fois par mois - env. 200 dossiers par commission)
- Commission de Labellisation PDALHPD
(2 fois par mois - env. 35 dossiers par commission)
- COREP PDALHPD
(1 fois par an)
- COPIL PFTA
(2 à 3 fois par an)
- 2 Ateliers Accompagnement aux Droits Liés à l'habitat -
Prévention des expulsions
- 1 Ateliers Accompagnement Logement d'Abord -
Contribution au référentiel
- 2 Ateliers "Mon SIAO"
- 1 GT PDALHPD
- Présentation du rapport mal Logement

++
++
++
++



Travail Social

- Comité Local du travail social
 - Instance de gouvernance du Comité Local du travail social (1 fois par mois)
 - Ateliers dédiés / thématiques de réflexion
 - Cultures et Travail Social
 - Attractivité des métiers
 - Journée Mondiale du travail social (Organisation et intervention)
- Groupes de travail avec un adhérent autour de la réécriture des règlements de fonctionnement des structures en y associant les personnes concernées.
- Conseil d'Administration de la FAS-OI
- Groupe d'Appui National PARTICIPATION (tous les 2 à 3 mois)
- Conseil Scientifique de l'ARFIS OI
- Intervention à l'IRTS (4) auprès d'étudiants et de professionnels en formation continue

++
++
++
++



Stratégie de Lutte contre la pauvreté/ Pacte des Solidarités

La FAS-OI anime le groupe participation de la Stratégie de Lutte et de prévention contre la pauvreté depuis 2019.

Le CRPA, ses délégués et ses membres actifs, ont donc une place prépondérante dans les différents travaux.

- 1 Commission de Sélection - Appel à projet formations des professionnels de la petite enfance
(1 fois par an - env. 15 projets)
- 4 groupes de travail sur l'étude d'impact des actions de la Stratégie Pauvreté
- 7 ateliers de la participation permettant le développement du Aller vers et du pouvoir d'agir dans les structures AHI -
(Cf. partie dédiée en page 22)
- Diagnostic territorial du Pacte des solidarités
- Ateliers de co-construction des fiches actions du Pacte des Solidarités



Échanges avec l'Hexagone

- Plénières CNPA en visio et 1 en présentiel
- COPIL Budget CRPA
- CA de la FAS nationale
- Réunions récurrentes des chargé.e.s de mission CRPA

POINTS POSITIFS

- Rapprochement via le réflexe de proposer de la visio
- Temps de coordination national permettant le sentiment d'appartenance au groupe CRPA
- Interconnaissance avec les délégués, membres et chargés de mission de toute la France
- Découverte et expérience en hexagone: vocation pour le CNPA

POINTS D'AMÉLIORATION

- Équipement de matériel informatique et de visio
- Temps de déplacement long
- Temps de réunions/ représentations répartis sur l'année ne permettant pas de participer en présentiel
- Coûts de déplacement important
- Éloignement et décalage horaire



Santé

- 1 commission de sélection d'Appel à projet de l'ARS de Lit d'Accueil médicalisé.
- 1 colloque "Pair-aidance _ Île de La Réunion Contextualisation du phénomène et focus sur la santé mentale"

Autres Sollicitations

- Nuit de la Solidarité : COTECH et maraude
- Journées Portes Ouvertes de structures adhérentes et partenaires (Maisons Relais, AAPEJ, IRTS...)
- Réunions du Schéma Départemental de Cohésion Sociale
- Réunions de Comité Territorial de l'Insertion et de l'Emploi (CTIE)



La formation

Contexte

Les délégués peuvent avoir besoin de formations afin de mener à bien leur mandat.

Les demandes peuvent être faites à tout moment.

L'accord pour suivre la formation est contraint au budget.



Objectifs

- S'outiller
- Mieux comprendre les instances et leur fonctionnement
- Développer les savoirs faire et savoirs être

- Prise de parole en public
- DALO
- Habitat Indigne
- Utilisation des outils informatiques : boîte mail, agenda électronique, plate forme de visio

A NOTER:

Certaines formations sont

- faites en interne par les pairs et/ ou la chargée de mission participation
- sont gratuites grâce au partenariat (formation DALO, formations aux catalogue de la FAS-OI)

Les ateliers de la participation

Contexte

En 2021, après un an de restrictions sanitaires, la participation aux plénières CRPA était difficile à redynamiser.

Les délégués et membres du CRPA Réunion, les référents de participation et la chargée de mission participation de la FAS-OI sont alors partis à la rencontre des structures du secteurs AHI (Accueil, Hébergement, Insertion) afin de sensibiliser et d'informer à la participation les personnes concernées et leurs accompagnants.

C'est ainsi que sont nés LES ATELIERS de LA PARTICIPATION.

Objectifs

- Faire connaître la FAS-OI et ses missions;
- Faire connaître le CRPA et la participation des personnes en précarité;
- Échanger sur les notions de participation et sa mise en œuvre dans les structures;
- Mettre en action la participation avec des échanges sur des thématiques choisies par les participants.

A noter que les ateliers s'adaptent (en durée, en récurrence, en format)
aux structures, aux public et aux besoins

Plus value

- Davantage de participants aux plénières CRPA
- Idées de thématique pour les plénières
- Meilleure connaissance par les personnes du développement du pouvoir d'agir
- Développement/ structuration des espaces de participation au sein des structures
- Demande de formation sur la participation et le CVS par les travailleurs/ accompagnants sociaux



Thèmes abordés

- Hébergement d'aujourd'hui et de demain
- Co-construction d'activités en structure
- Le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées

Chiffres clés

- **7** ateliers sur toute l'île
- **6** structures mobilisées
- **77** participants dont **83%** de personnes accueillies/ accompagnées

Ecueils

- Peu de disponibilité des délégués
- Essoufflement de la dynamique
- Peu de réponses des structures au 2nd trimestre

La communication

Site internet et réseaux sociaux

La FAS-OI s'est doté, en 2021, d'un **site internet** permettant de mettre en valeur les actions menées sur les différents projets. [FAS OI \(federationsolidarite-oi.org\)](https://federationsolidarite-oi.org)

La participation possède donc son onglet où des focus peuvent être fait sur l'actualité et les actions.

Les photos et affiches des plénières y sont disponibles.

Des liens vers des articles annexes de la participation y sont également mis en évidence.

Sur ce site nous y retrouvons donc:

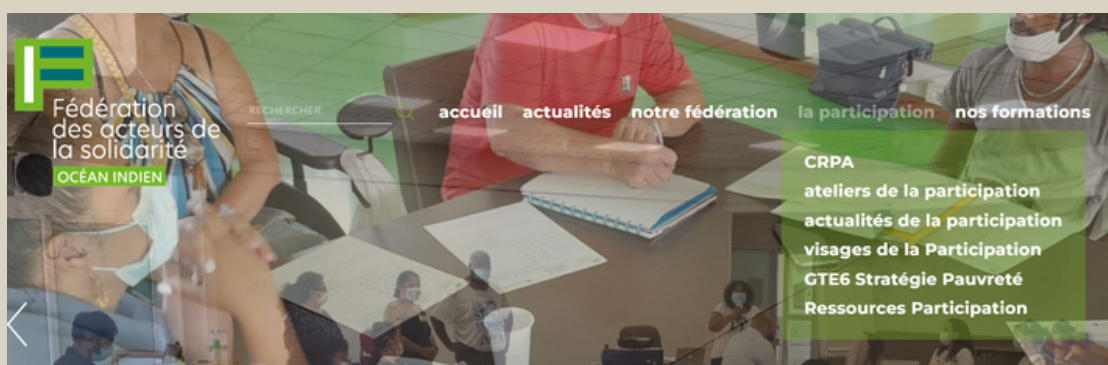
- des Articles de blog dédiés aux plénières CRPA avec formulaires d'inscription, comptes-rendus,...
- les Visages de la participation permettant un focus sur le parcours et l'engagement des déléguées CRPA, membres actifs et des référents de participation.
- des Articles de blog sur l'actualité de la participation à la FAS-OI.

La FAS-OI est aussi présente sur les **réseaux sociaux** Facebook et Linkedin où régulièrement des posts concernent la participation:

- Invitation aux plénières CRPA
- Retour en images et comptes-rendus des plénières CRPA
- Actualité des actions du groupe participation
- Visages de la participation

Site CRPA/ CNPA ALTEN

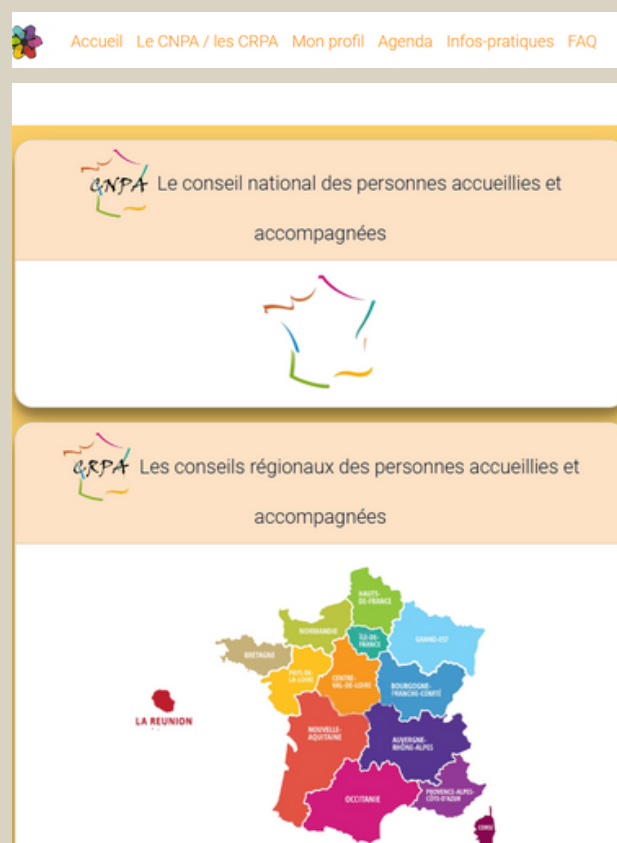
- Communication autour des actions du CRPA Réunion
- Possibilité de consulter ce que font les autres CRPA de France, notamment de connaître les dates des plénières de chacun et leurs thématiques.



<https://federationsolidarite-oi.com>



www.linkedin.com



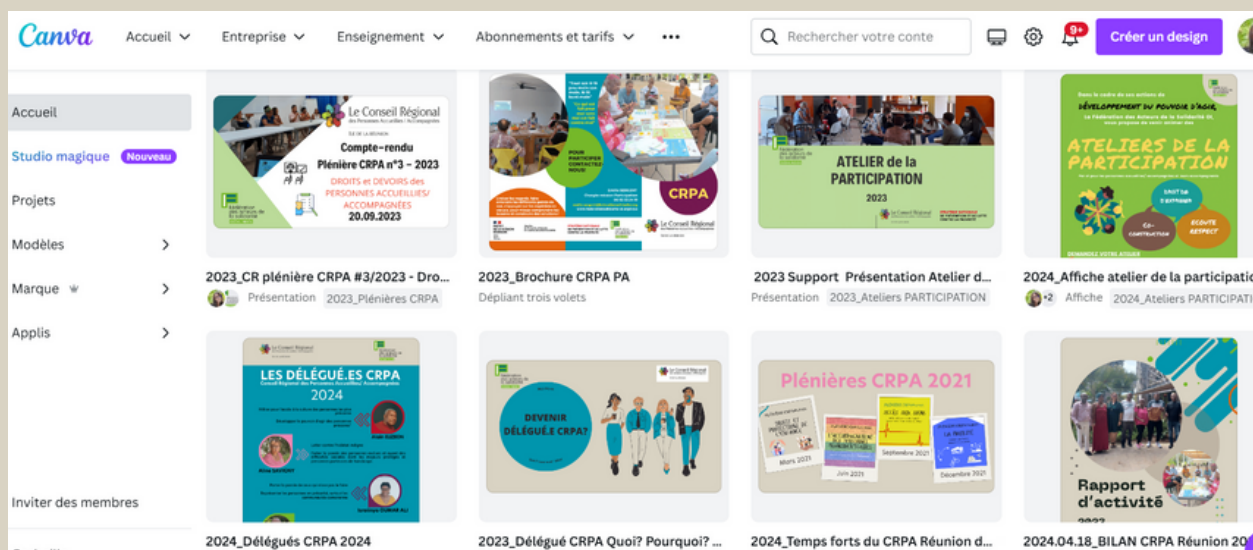
<https://cnpa-crpa.altengroup.net>

Affiches et brochures

Le CRPA a remis à jour sa brochure, ses supports de présentation et ses différentes affiches de communication par l'utilisation de canva.com.

Cela permet de gagner du temps mais aussi de gagner en qualité. ++

Les différents supports sont préparés par la chargée de mission puis présentés au groupe pour validation ou modifications. ++



Communication interne

- Réunions régulières: afin d'organiser les représentations, faire part des sollicitations de partenaires, accueillir les nouveaux venus...
- Journée de Bienvenue pour les nouveaux délégués afin de poser les bases du mandat et apporter des informations
- Création du livret du délégués : informations sur la FAS-OI, sur le mandat de délégué, décret, évaluations.

Stand CRPA

Lors des plénières, le CRPA Réunion installe un stand animé par un délégué CRPA ou un membre actif dans un coin de la salle. Cela permet d'échanger, d'en apprendre plus sur les missions et actions du CRPA mais aussi de signaler son désir de s'engager dans le groupe participation.

On y retrouve:

- Le règlement intérieur;
- Le rapport d'activité;
- les comptes-rendus des plénières;
- des brochures du CRPA;
- des brochures des ateliers de la participation;
- une fiche contacts pour interagir avec le CRPA: devenir membre, bénéficier d'ateliers, solliciter les délégués.



A ne pas négliger

Temps de travail caché

L'organisation du CRPA demande un volume de travail assez important.

Ces temps peuvent être liés aux:

- **Déplacements**

Pour peu de kilomètres, les temps de trajets peuvent être très longs à La Réunion.

- **Moments d'échanges et de préparation avec les délégués** et membres pour les interventions et participations divers.
- **Accompagnement physique des délégués** ou membres actifs à différents groupes de travail par la chargée de mission.
- **Moments d'échanges avec les partenaires** ou les structures.
- Réunions de chargée de mission CRPA.
- **Réalisations de supports** de communication et de comptes-rendus.
- **Recherche de co-financement** permettant le maintien et le développement des actions de participation à La Réunion.



A ne pas négliger

Contexte de l'éloignement

La Réunion étant une région excentrée, les interactions physiques avec les délégués des autres régions sont très rares.



L'éloignement et le décalage horaire freinent et restreignent la participation du CRPA Réunion aux temps de travail et d'échange avec leurs homologues, renforçant le sentiment d'isolement.

Cependant des efforts ont été fait par la coordination nationale avec la prise en compte de ces contraintes avec la systématisation de la visio et des horaires restant raisonnables.

Il reste néanmoins des paramètres contraignants:

- Déplacement qu'une seule fois par an et que pour 2 délégués pour une plénière du CNPA en métropole. [temps de trajet très long (11H de vol et 3 à 4H d'autres transports), coûts (avion, hôtel, repas), durée de séjour très court (2 jours), manque d'autonomie de certains délégués (santé, handicap...)]
- Manque d'équipement et de maîtrise de l'outil informatique et numérique.

Les écueils rencontrés

- Départ de 2 délégués CRPA dont 1 en début d'année (qui déstabilise la dynamique de groupe);
- Équipe restreinte jusqu'en juillet (entraînant une surcharge de travail pour les délégués);
- De nombreuses heures passées sur la route dans les embouteillages, supprimant du temps pour réaliser d'autres tâches;
- Des sollicitations parfois de dernières minutes ou en doublon, obligeant à faire des choix stratégiques parfois au détriment de la réelle envie des délégués;
- Une trésorerie mise à mal liée à avance systématique des frais;
- Non équipement et non maîtrise de l'outil informatique des délégués.



Les petits +

- Avoir pu travailler sur le budget CRPA avec les autres régions.
- Réseau des CRPA se développant grâce à la coordination nationale et les réunions mensuelles de chargées de mission CRPA (créant un réel soutien)
- Appui des collègues de la FAS-OI pour les plénières CRPA.
- Mise à disposition de salles et matériel par les municipalités et associations pour les plénières et rencontre du CRPA.
- Déplacement en métropole permettant des rencontres, le développement de liens et l'ouverture d'esprit.

Les perspectives

- Recruter de nouveaux membres.
- Organiser et animer les 4 plénières thématiques dans les 4 micro régions de l'île et 8 COPIL.
- Former davantage les délégués et membres actifs.
- Développer les outils supports pour fluidifier les actions des délégués.
- Développer les mandats de représentations : Commission d'orientation SIAO, Commissions de sélection, CCAPEX...
- Valoriser la plus value de la participation active des délégués dans les instances.
- Renforcer la collaboration entre étudiants et CRPA.
- Développer les interventions à l'IRTS.
- Repenser et développer les ateliers de la participation dans les structures afin de mieux faire connaître le CRPA Réunion et développer la participation aux plénières et au sein des structures.
- Développer la communication pour valoriser les actions du CRPA et de ses membres.
- Développer la communication en interne au sein du groupe participation.
- Développer l'autonomisation des délégués dans leur tâches (animation, comptes-rendus, actions...).
- Développer le partenariat avec d'autres associations afin de faciliter et valoriser la participation des enfants aux plénières CRPA.
- Réfléchir au statut des délégués et membres actifs (bénévoles reconnus) afin de faire valoriser leur engagement.

Chiffres à retenir pour 2023



4

**plénières
thématiques**

Touchant chacune des
micro région



77

**participations
directes**

- Commissions
- Groupes de travail
- tables rondes
- ...



384

**personnes
mobilisées**

dont 259 personnes
accueillies/ accompagnées
(plénières, ateliers de la
participation, sollicitations)



6

délégués

avec le renfort de 7
membres actifs



7

**Ateliers de la
participation**

Pour venir à la rencontre
des personnes en
précarité
Ayant réunis 77
participants
dont 83% de personnes
accompagnées



7

**COPIL
budget CRPA**

Binôme délégué/
chargée de mission
représentant la Réunion
sur la prochaine
proposition de budget
des CRPA



Remerciements

Aux délégués et membres actifs du CRPA

A l'équipe de la FAS-OI

Aux coordonnatrices nationales

Aux partenaires du territoire réunionnais

Aux personnes accueillies/ accompagnées ou l'ayant été

Aux collègues du réseaux des CRPA

Aux financeurs

Nous vous remercions pour votre soutien et votre confiance afin de contribuer ensemble au développement de la participation et à la représentativité des personnes concernées par la lutte contre la précarité.

Coordonnées

Fédération des Acteurs de la Solidarité Océan Indien
20, Cité Canabady 97410 Saint-Pierre
06 92 40 44 98
www.federationsolidarite-oi.org

Emilie SERGENT,
Chargée de mission PARTICIPTION (FAS-OI)
06 92 33 24 19
emilie.sergent@federationsolidarite.org